



MONTAGNE & LOISIRS
ASSOCIATION LOI 1901

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse
Courriel : secretariat@montagne-et-loisirs.fr
Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

Compte-rendu du CD du 08/02/23 au CROS Balma

Présents : Didier Clément, Jean-Claude et Maïté Casagrande, Ghislaine Hiver, Paul Holgado, Sophie Dargaignaratz, Thierry Gidenne, Vincent Rivron, Marc Weber, Betty Varley, Alain Chazal, Dominique Taché, Sylviane Taché, Norbert Torrès, Marius Daminato, Martine Perier, Vianney Raison, Marie-Christine Batut, Martine Guillaume, Jean-Paul Guillaume, Christine Armengaud, Martine Goliro

Absents excusés : Agathe Marqué, Jackie Durrieu, Louis Audoubert, Gilberte Audoubert, Jean-Pierre Condat, Daniel Fourès, Monik Maurin, Chantal Craipeau.

CR très succinct de l'AG de la Ligue (Occitanie) – 4 février:

Il y a 120 clubs en Occitanie au total; 70 étaient présents ou représentés. Vincent y a participé.

- Selon une étude, il avait été noté en 2022 une baisse des adhérents depuis le Covid, mais ça remonte un peu (112000 licenciés). 53% d'adhérents FFME sont des jeunes (mineurs).

- Bourse Régionale de la Ligue : en 2022, ce sont 22 clubs qui ont bénéficié de cette bourse (18000€ distribués). Notre projet axé sur la formation à l'autonomie et l'accueil de nouveaux publics avait été retenu (800€).

- Escalade et SAE : une très grande salle a été ouverte à Tarbes, « L'Usine », dans un partenariat avec la commune. Nombreux visiteurs en 2022, y compris internationaux. Lieu de compétitions.

- Compétition Ski-Alpinisme :

380 seniors et 90 jeunes y participent sur la région. Un pôle Espoir a été créé avec 7 athlètes.

- Commission Formation :

- . Les passeports donnés après le suivi d'un stage FFME sont destinés à marquer la progression de chacun, et ne sont pas destinés qu'aux futurs initiateurs.
- . Il est rappelé que le recyclage des initiateurs est vivement recommandé tous les 4 ans.
- . Une formation sur les secours est organisée par discipline par la Ligue, et ouverte aux initiateurs. Les détails n'ont pas été donnés.
- . Il est vivement recommandé aux clubs d'organiser en interne chaque année, pour les adhérents souhaitant participer aux sorties hivernales, une sensibilisation aux risques de la neige et une initiation/formation DVA.

→ Dans le prolongement de ce qui a été proposé mi décembre 2022, le club va proposer une session à l'automne (objectif mi novembre) à Toulouse ou/et au chalet, on verra.

En marge de l'AG de la Ligue :

De même que dans beaucoup d'associations, le thème du bénévolat suscite une réflexion au sein de la Ligue. Deux ateliers ont eu lieu sur ce thème le matin de l'AG. Dans les clubs d'escalade, c'est souvent parmi les parents que l'on trouve des volontaires pour participer à l'organisation.

A ce propos, au club, nous n'avons pas tant de difficulté que ça à mobiliser des bénévoles pour organiser nos événements et sorties, proposer des activités au chalet, s'occuper du matériel,... Mais notre club est un peu atypique car ne pratique pas l'escalade régulière et gère un lieu de vie à la montagne.

A propos de l'AG du Comité Territorial 31-32 (19 janvier) :

Martine P a participé à l'AG du CT 31-32 pour représenter le club.

Elle a pu noter que certaines activités proposées peuvent nous intéresser et sont ouvertes à tous.
<https://ffme-31-32.fr/ct-haute-garonne-gers/>

Mais nous n'avons pas le réflexe d'y aller voir car il semble que nous ne recevions pas individuellement les infos. On pourrait en positionner certaines sur le calendrier du site.

- 16/09/23 : Journée avec Pierre Albero
- 08/07/23 : Visite centrale hydro-électrique de Luchon
- 16/09/23 : Découverte (sur place) du glacier du Taillon et de son évolution

LES ACTIVITÉS à VENIR :

Le calendrier est mis à jour sur le site. Pensez à la consulter régulièrement -

http://montagne-et-loisirs.fr/site_ML/Agenda.html.

Rappels et nouvelles sorties proposées lors de ce CD :

- 11 au 18 Février : raquette PO à Bolquère - Paul et Kinou – 12 pers – Les 10 DVA seront utilisés et Vincent les récupérera pour le 20/02. *Complet*
- 18 au 26 Février : Ski rando val d'Aoste – Thierry Gidenne – 8 personnes - *Complet*
- 20 au 24 février : séjours famille au chalet par Isa Taché
- 25 au 3 mars : Vianney fera une permanence au chalet : randonnées tranquilles, raquettes
- 22 au 26 Février : Raquettes et ski de rando vers le col du Pourtalet (Fabrèges) – Vincent et Christian – 12 personnes – *Complet*

- 4 et 5 mars : stage carto FFME à Aspet
- 4 et 5 Mars : Rando raquettes Chalet - Monik et Agathe
- 11 et 12 mars : Accueil au chalet, Agathe

- 15 mars : CD au Cros de Balma
- Jeudi 16 mars : réunion de préparation au séjour photo et montagne chez Vianney
- 20 au 24 mars : Rando raquettes vers Font-Romeu - Christian L et Martine G.
- 18 et 19 mars : ski randonnée proposé par Thierry G
- 25 mars : Test carto FFME, suite de la formation

- 1^{er} et 2 avril : expo et présentations consacrées à la montagne et notamment à Louis Audoubert à la salle des fêtes de Bérat (30km de Toulouse), ouvert samedi et dimanche : photos, affiches, articles de presse, diapos, la directe des Jorasses, films sur les Pyrénées,... Samedi 19h, projection de la traversée des Pyrénées de Louis Audoubert et Guy Panozzo. Jean-Claude C. fera passer des infos.
- 8, 9 et 10 Avril : WE de pâques - ski de rando et raquette (si autre initiateur) avec 2 nuits en refuge (Wallon) – Thierry + ?
- 8, 9 et 10 avril : « Les sonnets chantants » au chalet – Monik M
- 15 et 16 Avril : WE bricolage au chalet : peinture de la cuisine ?, ... - Marc
- 19 avril CD au Cros de Balma
- 22 et 23 avril : formation continue / recyclage pour les initiateurs dans le Caroux

- 19 au 21 mai : Jackie viendra au chalet avec un groupe (mais ouvert à d'autres)

- 12 Juin CD au Cros de Balma
- 13 au 22 Juin : Séjour photo Montagne dans les Alpes - Jean-Pierre C. et Vianney
- 16 au 19 Juin : Jackie viendra au chalet avec un groupe (mais ouvert à d'autres)
- 24 Juin : AG et Brandon au chalet

Des sorties botaniques sont en préparation à partir de mars 2023 – Chantal Craipeau

ÉTÉ 2023 :

- 17 au 23 Juillet : Séjour multi activités : Vianney – Monik
- 30 juil au 6 Août ou 6 au 13 août : chalet - Stage Montagne et chant – Cécile et Vincent
- 30 Juillet au 15/08 : tour du Cervin (ou autre) – Thierry G
- 14 au 20 Août : Semaine avec un groupe de 2 pieds 2 roues - Monik au chalet
- 19 au 27 Août : sentier cathare de Bugarach à Montségur – 16 personnes maxi – J.Claude C. et Dominique T.

ACTIVITEES PASSEES :

- 7 et 8 Janvier : stage FFME Neige, au chalet
- 21 et 22 Janvier : Stage « neige et avalanche » FFME au chalet – Ghis y a participé. Très bons retours
- 14 et 15 Janvier: Ski rando avec Thierry : Andorre–Mont Malus et col Puymorens – 6 pers
- 14 Janvier : Sortie raquettes organisé par Agathe – 6 pers
- 22 Janvier : Accueil chalet de Vincent et Cécile: ski rando et raquettes – 9 pers

- 8 février : rando raquettes col de Puech (Ariège) avec Didier – 6 pers
- 8 Février : ski rando dans le Couserans avec Thierry – 5 pers

CHALET :

Le Conseil municipal a voté le projet d'assainissement avec un raccord sur la station existante de Castillon de Larboust, village au dessus de Saint-Aventin. Il faut que l'on se prépare pour que, le chalet soit raccordé d'ici 2 ans.

Ce peut être, comme on l'avait dit, l'occasion de repenser l'aménagement de la grange et des sanitaires en particulier. François L. a soumis l'idée d'aménager des douches et lavabo au 1^{er} étage de la grange.

Vincent propose qu'un groupe de quelques volontaires réfléchisse à l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement en y traitant aussi les conséquences de l'assainissement des eaux usées de St Aventin : Thierry, Alain, Marc, Vincent, Vianney se proposent. Baptiste et François seront consultés. Objectif proposé : un dossier pour discussion en AG fin juin.

Il sera étudié depuis une solution minimale jusqu'à une solution maximale (budget...).

Ustensiles cuisine :

Betty et Maïté ont fait quelques propositions. Reste à optimiser les achats dans la mesure du possible.

Les blocs de sécurité ont été changés par Marc dans le dortoir. Les autres blocs ont été approvisionnés et seront changés très bientôt.

QUESTIONS DIVERSES :

- Remise à jour du règlement intérieur (en projet)
- Légère remise à jour de la charte du chalet (que chaque membre accepte en adhérant au club) : le texte revu est en annexe ci-dessous.
- Réflexion rapide en fin de réunion sur la compensation CO² de nos trajets vers la montagne :
A titre personnel ? À élargir à l'ensemble du club ?
Info sur le bilan carbone d'un trajet en voiture : 100km = 20kg environ (voiture moyenne).
Il semblerait que cela convienne mieux à une démarche individuelle que collective.

Merci à tous pour votre présence.

Prochain CD :

Mercredi 15 mars 2023 au CROS de Balma (rue André Citroën)

Charte du Chalet Monné

9 rue de l'église - 31110 Saint-Aventin

Contrat moral entre l'association et l'adhérent concernant la maison de l'association.

Notre association n'est pas un club de montagne tout à fait comme les autres : en plus de proposer des activités sportives, de nature et culturelles parfois, elle a en effet eu dès son origine en 1965 une maison à acquérir, gérer, entretenir et faire vivre : le "Chalet Monné" de St Aventin.

De très nombreux séjours, stages et activités s'y sont déroulés, qui ont marqué l'histoire et la culture du club.

Tous les adhérents ont aujourd'hui à leur disposition ce lieu précieux pour s'y retrouver, où ils peuvent amener des amis ou des connaissances, où ils peuvent organiser des séjours.

Occupation – Réservation :

L'association ne loue pas le chalet. L'association n'y a donc aucune activité commerciale de logement de personnes.

Tous les adhérents ont à disposition cette maison qui ne peut être ouverte que sous la responsabilité d'un adhérent qui en connaît le fonctionnement.

Chaque adhérent a la possibilité d'inviter des amis (1 adhérent peut inviter 4 personnes au maximum, sauf accord du Comité Directeur) qui y séjournent sous sa responsabilité, ils doivent prendre une adhésion temporaire à la journée en plus de s'acquitter de la nuitée.

Tarifification :

Un tarif de journée/nuitée est instauré pour toute personne résidant au chalet : ce tarif ne correspond pas à une prestation, mais est une participation aux frais liés à l'occupation du Chalet (électricité, gaz, eau, bois, assurances, impôts, entretien).

Fonctionnement :

Pour rester accueillante et en bon état, cette maison doit être utilisée de façon responsable, durable et respectueuse de l'environnement et des autres adhérents, dans l'esprit du club qui perdure depuis le début.

Des procédures sont définies pour l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement du Chalet : eau, gaz et électricité (arrivée/départ), utilisation de l'insert.

Elles sont à suivre impérativement par tout utilisateur du Chalet.

Participation à l'entretien :

Le Chalet a besoin de la participation active de tous à son entretien, quelles que soient leurs compétences, chaque adhérent de l'association est donc concerné par l'entretien de la maison et de ses abords.

Dans cet objectif, sont programmés généralement un ou deux week-ends par an (printemps, automne) qui sont des moments conviviaux pendant lesquels se forge aussi notre culture commune.